

 **« Les services publics sont des instruments de cohésion sociale qui structurent les territoires »**

 « La question des services publics nécessite une approche qualitative bien éloignée du maniement de feuilles de calcul », soulignent, dans une tribune au « Monde », deux géographes et un sociologue, spécialistes de l’aménagement du territoire.

Publié hier à 10h37, mis à jour hier à 10h37 / Temps de Lecture 3 min.



« L’Etat essaie d’améliorer l’accessibilité des citoyens aux services de base fournis par la puissance publique. » Photo : vue du village d'Ustou en été, Couserans-Pyrénées, vallée d'Ustou, Ariège, Occitanie, France. Benoit Bacou / Photononstop

**Tribune** Les Français sont attachés aux services publics. C’est-à-dire à un système mis en place au moment de la Révolution française et renforcé au cours de l’histoire, notamment après la seconde guerre mondiale. Avec la Révolution, l’idée d’égalité s’est incarnée dans le choix de doter des mailles uniformes, les départements, des mêmes attributs de la République. Cet héritage est encore présent même si à la notion d’égalité, peu opérationnelle, s’est substituée la notion d’équité : l’Etat essaie d’améliorer l’accessibilité des citoyens aux services de base fournis par la puissance publique.

Après la seconde guerre mondiale, la protection sociale a fait entrer les services publics dans le domaine de l’Etat providence, celui qui caractérise aujourd’hui à divers degrés les Etats européens. Il s’agit là d’un système de solidarité basé sur des prélèvements par taxes et impôts et redistributif à travers les politiques publiques de l’Etat et des collectivités locales. Le Laboratoire mondial des inégalités (World Inequality Lab), qui rassemble des chercheurs travaillant sur ce thème, montre que, grâce à ce mécanisme, les inégalités sont contenues sur le continent européen par rapport aux autres ensembles géographiques.

Ainsi, la part des revenus détenue par les 10 % les plus riches de la population n’est que de 37 % en Europe, contre 47 % en Amérique du Nord, et jusqu’à 61 % au Moyen-Orient, où les inégalités sont les plus criantes. Les services publics font partie de la politique d’aménagement du territoire. Avec un tel socle, on comprend mieux comment ce modèle vertueux est apprécié des Français. Ils ne le remettent pas en cause mais débattent aujourd’hui des modalités de sa mise en œuvre : dans la façon de prélever les taxes et les impôts et dans la manière de redistribuer notamment via l’accessibilité aux services publics.

## Le désengagement de l’Etat

La fin des grands monopoles dans certains secteurs (électricité, téléphone, transports ferroviaires, poste…) et l’ouverture à la concurrence encouragée par les directives européennes ont été vécus comme un désengagement de l’Etat accentuant les disparités territoriales. Le discours consistant à réduire les dépenses est bien court. Il convient plutôt de s’interroger sur la nature des prélèvements et considérer que la clé du problème n’est pas de réduire mais de prioriser et de faire des choix dans la redistribution.

Les services publics sont des instruments de cohésion sociale et dans une vision prospective qu’ils structurent les territoires : ce sont des éléments-clés pour la solidarité, le pacte républicain et le devenir des territoires en difficulté, qu’ils soient anciennement industriels, ruraux ou de banlieue. Il ne s’agirait donc pas tant de réduire les dotations que de les sanctuariser et de considérer que certains services publics sont essentiels à la vitalité des territoires. Leurs habitants demandent avant tout une présence physique de services publics notamment en matière de santé, d’administration ou encore des équipements numériques permettant par exemple d’organiser le transport en covoiturage.

La dématérialisation des services publics, promise à l’horizon 2022, semble bien éloignée des préoccupations, surtout si elle devient la règle partout pour relier les usagers à l’Etat. Ce qui est avant tout attendu, dans les territoires en difficulté, ce sont des lieux originaux de sociabilité qui marquent la présence de l’Etat et des collectivités locales pour résoudre des problèmes de quotidienneté des habitants. Pas des bâtiments sans âme équipés de quelques ordinateurs, imprimantes, scanners et webcams, téléguichets traduisant un sentiment de dépossession et de délaissement.

Ce qui est demandé, c’est le renforcement de ce qui fait collectivité, ce qui peut renforcer la vie locale. Ce n’est pas qu’une revendication d’usager mais d’habitants et de citoyens attachés à défendre des éléments qui contribuent à une communauté de vie et une identité locale. Plus que jamais la question des services publics nécessite une approche qualitative bien éloignée du maniement de feuilles decalcul, froides et inopérantes ou de schémas de pensée opposant de grands blocs géographiques hors de l’humanité des territoires.

**Signataires sont Thibault Courcelle et** **François Taulelle,** géographes ; **Ygal Fijalkow,** sociologue, chercheurs à l’Institut national universitaire Jean-François Champollion, à Albi. Ils sont codirecteurs de l’ouvrage Services publics et Territoires. Presses universitaires de Rennes, 2017.

Collectif